

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

06 mai 2026

L'AMF dévoile son plan d'éducation financière 2026-2028 pour renforcer l'investissement des femmes

A l'occasion du comité stratégique d'éducation financière réuni ce jour en présence du ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, Roland Lescure, du ministre de l'Education nationale, Edouard Geffray, et du gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, Marie-Anne Barbat-Layani, présidente de l'Autorité des marchés financiers, a notamment souligné la pleine mobilisation de l'Autorité face à la sous-représentation des femmes dans le domaine de l'épargne et de l'investissement.

Forte des données détaillées dont elle dispose sur les transactions en Bourse, l'Autorité des marchés financiers (AMF) analyse depuis 2022 le profil des investisseurs. Ses études et sondages montrent que les femmes sont nettement moins nombreuses que les hommes à investir. En 2023, 21 % des femmes déclaraient investir en Bourse depuis un compte-titres ou un PEA (ou en crypto-actifs ou dans le cadre du financement participatif), contre 42 % des hommes, selon le baromètre de l'épargne et de l'investissement de l'AMF. Ce constat évolue peu au fil des années : en 2025, elles étaient 24 % à déclarer investir dans ces produits contre 45 % des hommes. S'agissant par exemple des actions cotées, les femmes n'étaient que 8 % à déclarer en détenir en 2025 (15 % des hommes). Parmi les investisseurs actifs, c'est-à-dire ceux ayant réalisé au moins une opération à l'achat ou à la vente, la part des femmes a même reculé, passant de 30 % en 2022 à 25 % en 2024.

Ces écarts s'expliquent en partie par des situations financières différentes : interrogées dans le cadre du baromètre de l'épargne et de l'investissement de l'AMF, les femmes déclarent en moyenne des niveaux de revenus et de patrimoine financier inférieurs à ceux des hommes. Cependant, les études menées par ou pour l'AMF ces dernières années mettent en évidence d'autres difficultés. Ainsi, seules 28 % des femmes estiment s'y connaître en matière d'épargne et de placements, contre 51 % des hommes, alors même que leurs niveaux réels de compétences financières ne sont pas si différents. Elles montrent également une moindre appétence au risque : en 2025, 51 % des femmes interrogées refusaient toute prise de risque en matière d'investissement, contre 31 % pour les hommes.

Parallèlement aux actions ciblées d'éducation financière qu'elle mène depuis 2023 auprès des jeunes investisseurs – dont la troisième édition de la campagne sera lancée en octobre prochain – l'AMF va donc déployer un plan d'action spécifique « femmes et investissement ». Fidèle à son approche consistant à mieux comprendre pour mieux agir, elle lancera en septembre 2026 une nouvelle étude qualitative pour identifier plus finement les freins à l'investissement des femmes et les leviers éventuels. Les résultats de cette étude permettront de définir une stratégie d'éducation financière dédiée qui sera mise en œuvre en 2027. A plus court terme, l'AMF créera, dans la rubrique Epargnants de son site internet, un espace dédié aux femmes et à l'investissement.



« Nos études montrent que la sous-représentation des femmes dans l'investissement reste préoccupante, et n'évolue guère. C'est pourtant un enjeu majeur pour l'autonomie financière des femmes et un manque à gagner pour l'économie. Déterminée à agir pour une meilleure éducation financière dans le cadre du comité stratégique d'éducation financière, dont je salue l'adoption du plan 2026-2028, l'AMF s'engage pour réduire la sous-représentation des femmes dans le monde de l'épargne et de l'investissement. »
Marie-Anne Barbat-Layani, présidente de l'Autorité des marchés financiers.

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des

marchés. Visitez notre site : <https://www.amf-france.org/fr> URL = [https://www.amf-france.org/fr]

CONTACT PRESSE

— Direction de la communication

+33 (0)1 53 45 60 25
media@amf-france.org

En savoir plus

Focus du Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement 2025 : les femmes et
↳ l'investissement

Etude 2024 - Tendances de l'activité des investisseurs particuliers par tranche d'âge
↳ et sexe

↳ Communiqué de presse de la Banque de France

Mots clés

COMMERCIALISATION

PRODUITS FINANCIERS

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

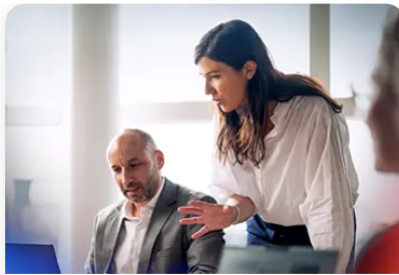


ARTICLE

EPARGNE DE LONG TERME

13 mai 2026

Observatoire de l'épargne



ACTUALITÉ FRAIS

27 avril 2026

Les frais des placements financiers continuent de baisser, en particulier ceux des fonds d'investissement



LETTRE DE L'OBSERVATOIRE

FRAIS

27 avril 2026

Lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF - N°65 - Avril 2026



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02